

Image not found or type unknown



contrôle périodique des "radars" : accès

Par **geode38**, le **26/11/2012** à **11:37**

Bonjour,

Ayant lu que certaine date de dernière vérification des "radars" portée sur l'avis de contravention ne sont pas réellement valide. Je voulais savoir ou je pouvais vérifier leur contrôle par 1 des 5 organisme agréé par l'état.

CETE APAVE SUD EUROPE
LCIE
LNE
SGS QUALITE INDUSTRIE
THC

Pour info: appareil BRITAX (PROLASER)

NB: Après avoir tourner sur plusieurs site, je n'ai pas trouver de lien d'accès. Pourquoi ?